

Master en Sciences de l'Ingénieur Industriel orientation chimie

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 46	Fax : +32 (0) 65 40 41 56	Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE MC503 Gestion, sciences humaines et sociales			
Code	TEMC2M03	Caractère	Obligatoire
Bloc	2M	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	10 C	Volume horaire	106 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Christine DHAeyer (christine.dhaeyer@helha.be) Arnaud CUVILLIER (arnaud.cuvillier@helha.be)		
Coefficient de pondération	100		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	master / niveau 7 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement fait partie du cursus du bloc 2 des études de Master en sciences de l'ingénieur industriel. Il regroupe les activités d'apprentissage de Gestion de projets et de la qualité, Gestion entrepreneuriale et Sciences humaines et sociales.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer avec les collaborateurs, les clients**
 - 1.1 Rédiger des rapports, cahiers des charges, fiches techniques et manuels.
 - 1.3 S'exprimer de manière adaptée en fonction du public
- Compétence 2 **Agir de façon réflexive et autonome, en équipe, en partenariat**
 - 2.1 Organiser son temps, respecter les délais
 - 2.3 Actualiser ses connaissances et compétences
 - 2.4 Collaborer activement avec d'autres dans un esprit d'ouverture
 - 2.5 Mener et accompagner une équipe
 - 2.6 Assumer les responsabilités associées aux actes posés
- Compétence 3 **Analyser une situation en suivant une méthode de recherche scientifique**
 - 3.1 Identifier, traiter et synthétiser les données pertinentes
 - 3.2 Rechercher les ressources nécessaires
 - 3.3 Transposer les résultats des études à la situation traitée
 - 3.4 Exercer un esprit critique
 - 3.5 Effectuer des choix appropriés
- Compétence 5 **Gérer les systèmes complexes, les ressources techniques et financières**
 - 5.1 Estimer les coûts, la rentabilité d'un projet, établir un budget
 - 5.2 Planifier et organiser des tâches en fonction des priorités et des moyens
 - 5.3 Assurer un suivi
 - 5.4 Evaluer les processus et les résultats et introduire les actions correctives

Acquis d'apprentissage visés

Au terme du module, l'étudiant(e) sera capable de

- Organiser une démarche projet pour atteindre la réalisation d'un livrable.
- Planifier les différentes tâches d'un projet.

- Animer une équipe projet et organiser l'information interne et externe.
- Comprendre l'esprit de la qualité.
- Choisir un référentiel.
- Pratiquer les outils d'amélioration et d'animation d'une démarche qualité.
- Apporter les preuves d'application.
- Evaluer et comprendre la stratégie de l'entreprise.
- Modéliser et diagnostiquer les stratégies.
- Comprendre la structure décisionnelle de l'entreprise.
- Etablir le lien entre la structure organisationnelle de l'entreprise et la place de ses produits sur les marchés.
- Intégrer la gestion de production dans la structure décisionnelle.
- Maîtriser les méthodes d'organisation de la production.
- Pratiquer les indicateurs de performance.
- Connaître les outils d'amélioration.

Rédiger un travail réflexif personnel sur un conflit, en lien avec la profession ou les études d'Ingénieur, vécu ou observé par l'étudiant, sur le processus de résolution et sur les éventuelles évolutions qui en découlent. Modéliser le déroulement et la résolution d'un conflit en utilisant les matières vues au cours, éventuellement en les complétant. Avec le recul développer un autre point de vue sur son conflit et éventuellement d'imaginer une autre stratégie de résolution. Orienter la réflexion vers les changements et les évolutions personnelles qui découlent du conflit, de sa résolution ou non et de sa modélisation dans l'exercice. Jouer le rôle d'un coach et puis celui d'un coaché. Remettre le rapport dans les délais en respectant les consignes.

Proposer et justifier dans une analyse de cas ou un projet, la composition d'une équipe de travail adaptée - en fonction de facteurs de personnalité, des compétences des membre de l'équipe et des indicateurs de motivation

- à des objectifs d'une tâche et à la mobilisation des personnes tout en respectant leur bien-être ainsi que l'éthique professionnelle ; De communiquer oralement et par écrit en respectant les codes comportementaux et les registres de langage propres aux situations d'entretien d'embauche et de présentation d'un projet professionnel devant un jury d'experts Identifier les facteurs et les processus d'influence sociale (leadership, conformisme, autorité, etc.) et en connaissance de ceux-ci, de proposer des stratégies de coordination et de régulation des actions en entreprise ; de justifier les choix posés dans des cas tirés d'expériences en entreprise (analyse de cas ou projet) Définir et identifier les éléments structurels, relationnels, et culturels ainsi que les logiques propres aux actions organisées de manière à analyser une situation, éventuellement de changement, dans d'un point de vue systémique et stratégique (analyse de cas ou projet) et à proposer des pistes de solutions justifiées ; Actualiser ses connaissances et compétences dans le cadre des brevets ; des marques

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEMC2M03·	Gestion, sciences humaines et sociales	106h / 10 C
-----------	--	-------------

Cette activité d'apprentissage comprend les parties suivantes :

Gestion, sciences humaines et sociales	106 h
--	-------

Contenu

A travers l'ensemble des activités d'apprentissage, les concepts et théories suivantes seront abordés : **Pour la partie Gestion de projets et de la qualité** : - L'analyse de la valeur - L'approche systémique - Les grands noms de la qualité, Ishikawa, Deming Juran; - Méthodes de résolution de problèmes; QOQCPC;QRQC, CRIME OCORDA, Ishikawa Le manuel d'assurance qualité, procédures organisationnelles et de travail ; les enregistrements. - Les méthodes de planification manuelle - Les structures par projet - Les spécificités du management d'une équipe projet

Pour la partie Gestion entrepreneuriale : Notions de macro économie, les modèles économiques, la monnaie le modèle keynésien. Notions d'approche stratégique, Porter, BCG Classification de Woodward L'histoire de la gestion de production et les grands noms et phénomènes Taylor Ford, Toyota... Gestion de stock et point de commande Pratique du MRP1 Présentation du MRP2 Notions d'ordonnancement Le Juste à temps et le système Kanban Les outils du lean manufacturing Les GPAO et ERP

Pour la partie Sciences humaines et sociales :

- *Stratégie et gestion des RH* : Les organisations : la structure organisationnelle et ses effets sur la décision, les contraintes de l'organisation formelle, les différents acteurs : la réhabilitation du rôle de dirigeant (diriger, déléguer, contrôler), les fondements de la motivation, les instruments de gestion, conduire le changement, la dynamique du mode managériale, conduire un projet organisationnel Planification des ressources humaines : réflexion stratégique, prévision des besoins en RH, prévision de la disponibilité des RH, analyse de l'écart, planification des actions liées

aux RH Présentation de la fonction RH : Qu'est-ce que les RH, recrutement et intégration, l'évaluation, la politique de rémunération Droit du travail : le contrat d'embauche

- *Gestion de conflits* : Introduction et définitions Qu'est-ce qu'un conflit ? Qu'est-ce qu'un problème ? Notion de norme sociale. Notion de critères d'intervention. Les types de conflits Implications et conséquences des conflits Les aspects destructifs des conflits Inconvénients d'ignorer les conflits Avantages des conflits Réactions et modes de communication en situation de conflits Phénomènes liés aux conflits et intervenant dans la communication Les stratégies de résolutions de conflits La négociation La médiation L'arbitrage Et si le problème venait de soi-même ? Prendre du recul Se remettre en question Savoir présenter des excuses Les solutions de déplacement : prendre ses distances Rappel sur les niveaux logiques de la pensée et les niveaux de résolution de conflit Niveaux logiques et étapes de résolution des conflits Au moins trois phases dans la résolution de conflit Des étapes dans la crise Des étapes pour la résolution des conflits Espace analyse de la CRISE Un exemple de « cartographie » des types et causes des conflits intra personnels Des outils pour entreprendre la résolution des conflits Exercice "basique" de gestion de conflit Principes élémentaires de la compréhension d'un conflit interpersonnel Les positions perceptuelles Un exemple de processus de résolution de conflits D'autres étapes dans la résolution de problèmes et conflits D'autres principes à prendre en compte dans le processus de résolution de conflit D'autres méthodes de résolution de conflit

Démarches d'apprentissage

Cours magistral, apprentissage par projet, séminaires et mises en situations Mise en situation de découverte des facteurs psychologiques, sociologiques et psychosociologiques à travers des applications pratiques personnelles et en groupes, des jeux de rôles et l'analyse de cas de stages d'étudiants ou extraits de recherches, la lecture de textes

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

- Ina Motoi, Louise Villeneuve, Résolution des conflits dans le travail en équipe, Presses de l'Université du Québec Amblard, H. Bernoux, Ph., Herreros G et Livian Y-F (2005).

Les nouvelles approches sociologiques des organisations. Paris : Seuil Bernoux, Ph. (1985).

La sociologie des organisations. Paris: Seuil Delobbe, N., Herrbach, O. Iacaze, D. et Mignonac, K. (2005).

Comportement organisationnel ? Bruxelles : De Boeck Petit, F. (1998). Introduction à la psychosociologie des organisations. Paris : Dunod Mucchielli, R. (1967).

La dynamique des groupes. Paris : ESF. Edition 2000

Supports

Syllabus, documents sur Connected, exercices

4. Modalités d'évaluation

Principe

La note finale sera répartie de la manière suivante entre les différents AA (Activités d'apprentissage) : Gestion de projets et de la qualité : 30 %

Gestion entrepreneuriale : 40 %

Sciences humaines et sociales : 30 %

L'étudiant(e) démontrera la maîtrise de ses savoirs et savoir-faire dans des situations de restitution de concepts-clés et d'analyse de cas. Il (elle) y démontrera sa capacité à mobiliser les cadres théoriques adéquats au problème posé, à les appliquer de manière correcte et complète et de proposer des pistes de solutions cohérentes avec son analyse dans la réalisation d'un projet et d'analyse de cas.

Gestion de projets et de la qualité : 100 % projet non récupérable

Gestion entrepreneuriale : 100 % projet non récupérable

Sciences humaines et sociales :

- Séminaire brevets et marques : 10 % projet non récupérable

- Gestion RH : 70 % projet non récupérable

- Gestion de conflits : 20 % travail personnel non récupérable

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc + Prj + Trv	100		
Période d'évaluation						

Evc = Évaluation continue, Prj = Projet(s), Trv = Travaux

Dispositions complémentaires

Si l'étudiant demande une note de présence lors d'une évaluation ou ne se présente pas à une évaluation, la note de PR ou PP sera alors attribuée à l'UE et l'étudiant représentera les parties pour lesquelles il n'a pas obtenu 10/20.

En cas d'absence injustifiée lors d'une évaluation continue, une note de 0 sera attribuée à cette partie d'évaluation.

En cas d'absences répétées et injustifiées à une activité obligatoire, les sanctions administratives prévues dans le REE seront appliquées.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).